

Championnat Inter-Ligues du SUD 2024

Compétition de Patinage Synchronisé

Le 6 janvier 2024

Compétition virtuelle



Championnat Inter-Ligues

Compétition de Patinage Synchronisé

SUD Virtuel : date le 6 janvier 2024

Vous êtes invité à participer au Championnat Inter-Ligues du Sud,, compétition virtuelle amicale de patinage synchronisé organisé sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationales et internationales. Cette compétition est ouverte aux clubs français du sud. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou secondaire « Patinage Synchronisé ».

LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à toutes les équipes de Patinage Synchronisé Lyon, Saint Etienne, Montpellier, Brive la Gaillarde, Romorantin.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :	
Synchro Unifié : programme libre	Novice Basic : programme libre
Préparatoire : programme libre	Novice Advanced : programme libre
Pré -Juvénile : programme libre	Junior National 2 : programme libre
Juvénile : programme libre	Senior National 2 : programme libre
Adulte : programme libre	
Mixed Age : programme libre	

PRE-INSCRIPTIONS

Le lien « questionnaire Infos clubs » qui a été envoyé début juillet à tous les clubs, doit être complété avant le **23 septembre 2023**. Il tient lieu de Pré-Inscription.

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de **50 €** par équipe participante.

Le règlement à l'ordre du ASS ISCL, doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à president.iscl@gmail.com et sylvie.coupez@wanadoo.fr

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription ainsi que les réservations de repas ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

HENRI Pascal
11, ruelle a la roche
27110 CRESTOT
France

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	02162	00011094045	53	EUR	CCM LOUVIERS	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8021	6200	0110	9404	553
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM LOUVIERS				ASS ISCL		
23 RUE DU MARECHAL FOCH				23 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND		
27400 LOUVIERS				27400 LOUVIERS		
☎ 02 32 09 24 69						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DATE 14 OCTOBRE 2023

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose au maximum d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 2 Spécialistes Techniques et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le **samedi 6 janvier 2024** selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

Chaque équipe se verra attribuer un temps d'entraînement officiel décrit ci-dessous, suivi de l'Elément Technique en fonction de la catégorie.

ET = Elément Technique

Programmes Libres Official Practice		ET	Programmes Libres Optional Practice	
Synchro Unifié	8 mn	/	Novice Basic	10 mn
Préparatoire	8 mn	/	Novice Advanced	10 mn
Pré-Juvenile	8 mn	/	Junior N2	11 mn
Juvenile	8 mn	+ 2 mn	Senior N2	12 mn
Adulte	8 mn	/		
Mixed Age	8 mn	+ 2 mn		

8 mn Synchro Unifié, Préparatoire, Pré-Juvenile, Adulte Prog : 3mn00	00'00 - 02'00	Echauffement
	02'00 - 05'00	Musique
	05'00 - 08'00	Libre
08 mn + 2 mn Juvenile Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 08'00	Libre
	08'00 - 10'00	Element Technique
11 mn + 2 mn Mixed Age Prog : 3mn30	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'30	Musique
	04'30 - 06'00	Libre
	06'00 - 9'30	Musique
	9'30 - 11'00	Libre
	11'00 - 13'00	Element Technique
10 mn Basic Novice, Novice Adadvanced Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 06'00	Libre
	06'00 - 09'00	Musique
	09'00 - 10'00	Libre
11 mn Junior Prog : 3mn30	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'30	Musique
	04'30 - 06'00	Libre
	06'00 - 9'30	Musique
	9'30 - 11'00	Libre
12 mn Senior Prog : 4mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 05'00	Musique
	05'00 - 06'00	Libre
	06'00 - 10'00	Musique
	10'00 - 11'00	Libre

Prise vidéo des entraînements et du passage en compétition / Contrôle de l'OA :

Un Officiel d'Arbitrage sera désigné par la CSNPAS, selon ses disponibilités et vos créneaux de glace.

La CNOA vous donnera son nom dès la fin des inscriptions.

L'Officiel d'Arbitrage vérifie le respect du timing : durée de l'entraînement (1 minute d'échauffement + 1 passage de programme), durée de l'échauffement de compétition et du programme de compétition.

Respect de l'ordre de passage à l'entraînement et à la compétition si plusieurs équipes sur un même lieu.

Vérifier la composition de l'équipe lors du passage compétition : faire signer la liste des patineurs à l'entraîneur + faire 3 à 5 tests (demander le nom / prénom / date de naissance à 3 à 5 patineurs)

Remettre à l'officiel d'Arbitrage les vidéos sur une clef usb ou autre support le Jour J avec le nom au format suivant : Inter-Ligues 2024_catégorie_nom de l'équipe.

L'envoyer à Laurent Moreau (laurentmoreau276@gmail.com) et Océane Leroy (oceaneleroy3003@gmail.com) dès la fin de la session. Le valideur garde la clef.

Cahier des charges Vidéo :

Position caméra : face ligne rouge, recul 5 m, hauteur 5 m. Pas de public autour de la caméra (rayon 5 m)

Filmer l'équipe en entier tout au long du programme. Format MP4.

Organisation de la session vidéo :

La période d'entraînement (Tenue d'entraînement officielle) sera filmée dès l'échauffement suivant le tableau correspondant à la catégorie page 4.

Passage en compétition (Tenue de compétition) : respect du timing habituel (entrée de l'équipe sur la glace pour 2 minutes d'échauffement, puis appel du nom, 30 secondes pour se mettre en place et faire signe pour démarrer la musique. Si début du programme après les 30 secondes, application des déductions en conséquence. Filmer dès l'entrée sur la glace.

Public autorisé pour encouragement, mais pas de bruit pendant le passage en compétition. Maximum 1 heure entre la fin de l'entraînement et le début du passage en compétition.

REGLEMENT NATIONAL ET ELEMENT TECHNIQUE (Site CSNPAS)

<https://www.csnps.org/francais>

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes libres doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <https://www.csnpas.org/accueil> puis section Règlements.

FORMULAIRE

Un lien permettant de compléter les Forms sur le net sera envoyé **dès le 1 octobre 2023** par la CSNPAS à chaque club pré inscrit sur le « QUESTIONNAIRE INFOS CLUBS ». Les Forms sont à compléter avant le **14 octobre 2023**. Pour les Forms de 1 à 3, toutes modifications devront être demandées par mail à : sylvie.coupez@wanadoo.fr, copie president.iscl@gmail.com et ce jusqu'au **30 décembre 2023**.

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » (Form 4) doit être transmis au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Toute modification doit être envoyé au Délégué Technique: sylvie.coupez@wanadoo.fr jusqu'au **30 décembre 2023**.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsables en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident. Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 2366 et 2568 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications). Aucun patineur n'est autorisé à consommer de l'alcool pendant la compétition.

Official practice pour programmes libres : pour toutes les catégorie

LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le
1	Team Entry 1	14 octobre 2023
2	Team Entry 2	14 octobre 2023
3	Music Information	14 octobre 2023
4	Program Content	14 octobre 2023



 **Sportity**

For direct event information please download the Sportity app and insert this password:

IDS2024

Sportity app is available in

Available on the  **App Store**  **Google play**

www.sportity.com

 